

<https://www.pressegauche.org/Negociations-des-conventions-collectives-du-secteur-public-L-APTS-debute-le>



Négociations des conventions collectives du secteur public - L'APTS débute le processus de médiation pour obtenir une

entente négociée

Date de mise en ligne : jeudi 21 janvier 2021

- Communiqués -



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 21 janv. 2021 - Devant le peu de volonté des négociateur·rice·s du gouvernement d'aborder les enjeux cruciaux entourant la surcharge de travail ainsi que l'attraction et la rétention de ses 60 000 membres, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a demandé au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, de nommer une personne médiatrice afin d'en arriver à une entente sur leurs conditions de travail. Une première rencontre avec un médiateur aura lieu dès cet après-midi.

« Après plus d'un an de négociation, force est de constater que l'équipe du gouvernement Legault n'a pas la marge de manoeuvre pour améliorer les conditions de travail de nos membres afin d'enrayer la surcharge de travail et de favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre. Bien que la pandémie ait attiré l'attention sur les failles du réseau, l'état d'épuisement du personnel et la pénurie de salarié·e·s dans tous les secteurs, les négociateur·rice·s du Conseil du trésor restent campé·e·s sur leur position. Nous espérons que l'arrivée du médiateur poussera le gouvernement à débloquer le processus pour qu'on puisse en arriver à une entente satisfaisante pour l'ensemble des parties », a déclaré la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

Pour le syndicat, qui représente plus de 100 titres d'emploi dans tous les secteurs du réseau de la santé et des services sociaux, cette obstination malsaine du gouvernement à refuser de discuter de mesures structurantes qui amélioreraient les conditions de travail de l'ensemble des professions démontre une vision réductrice du réseau, fragilise les soins et les services à la population et favorise le recours aux agences de placement et autres compagnies privées qui vampirisent les ressources publiques.

« Conscient·e·s que la situation a complètement changé avec la pandémie, nous avons fait un énorme travail de priorisation au cours de l'automne. Nous espérons que l'arrivée d'une tierce personne, neutre, puisse faire comprendre aux négociateur·rice·s du gouvernement les efforts effectués par l'APTS pour en arriver à une entente. La balle est maintenant dans les mains de la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, qui doit donner un mandat élargi à son équipe de négociation pour que cette médiation porte fruit, a conclu Andrée Poirier.